



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 14/11/2023

Publication :
le 24/11/2023

Délibération n° D-2023-413

Rétrocession par la SCCV La Routière et autres propriétaires
indivis de l'assise "rue des Frères Maichain"

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Rétrocession par la SCCV La Routière et autres propriétaires indivis de l'assise "rue des Frères Maichain"

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort, la SCCV La Routière et des propriétaires privés indivis ont convenu la rétrocession dans le patrimoine communal des espaces communs aménagés lors de la réalisation du lotissement d'habitation situé rue des Frères Maichain. Cette opération a été autorisée par le permis d'aménager n°LT 3X0005 du 29 septembre 2003.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux a été déposée en mairie et n'a fait l'objet d'aucune contestation. De plus, les services municipaux ont constaté la conformité des espaces de voirie à rétrocéder dans le domaine public communal.

Ainsi, il convient d'approuver le transfert de propriété des parcelles, à usage de voirie, cadastrées section ZV n° 355 (20a 92ca), 356 (01a 20ca) et 358 (02a 50ca), moyennant l'euro symbolique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition par la Commune de Niort des parcelles cadastrées section ZV n°355, 356 et 358, moyennant l'euro symbolique ;
- décider, une fois le transfert de propriété réalisé, de les classer dans le domaine public communal ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes à intervenir à cet effet.

**LE CONSEIL
ADOpte**

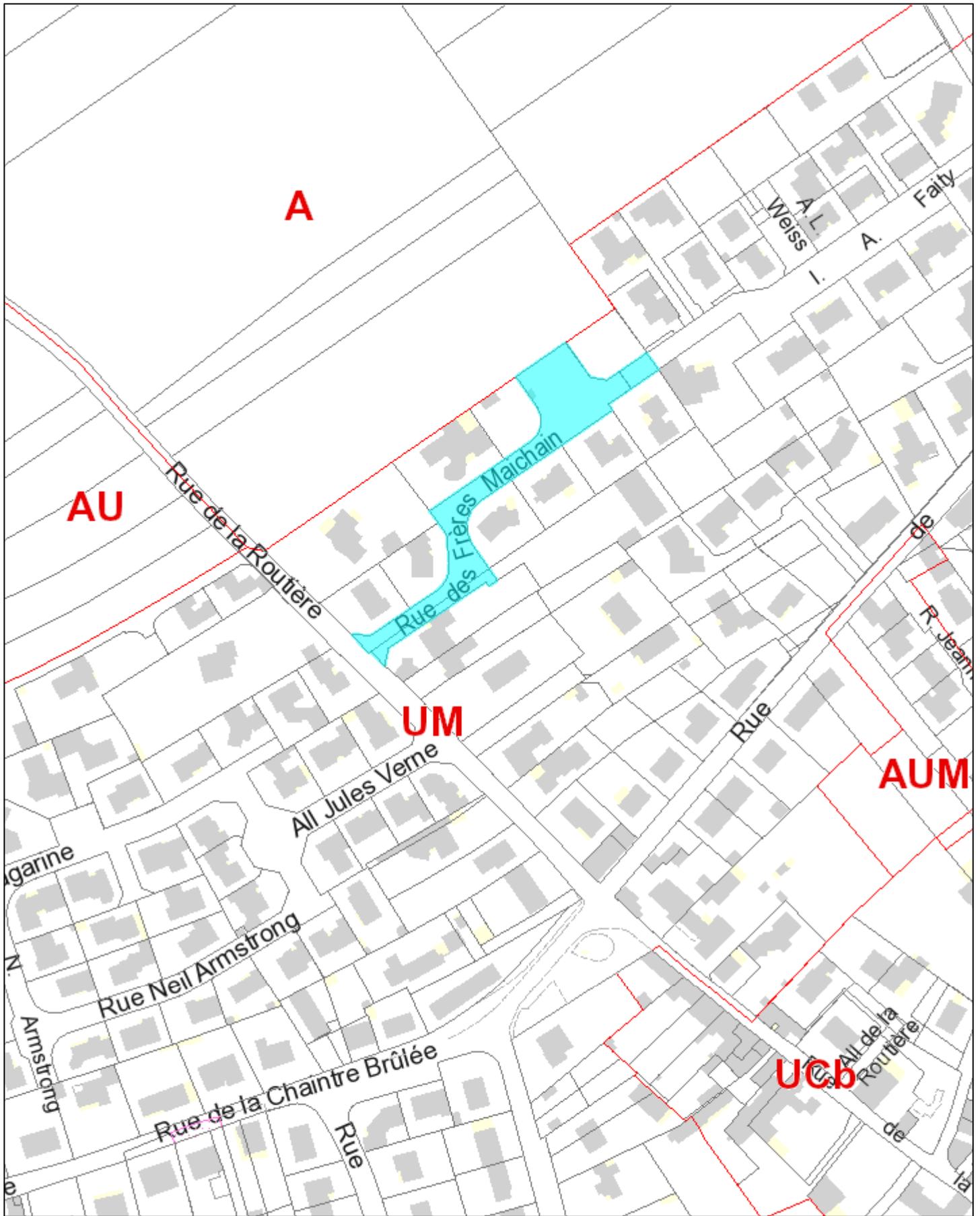
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

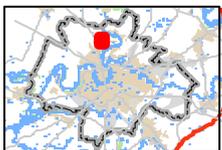
Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ



0 8 700 17 400 Mètres



rué des Frères Maichain